

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-82_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation
08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Micro-crèche du Val d'Amour
N°82/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés M. Truchot.

Absents Mme Hählen.

Considérant que ce service ouvert à l'ensemble des habitants du Val d'Amour nécessite l'achat de matériel de puériculture et l'intervention de professionnels extérieurs,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à solliciter les subventions mobilisables sur ce dossier,
- Autorise le Président à signer tout acte d'engagement (contrats, conventions...) dans le but de faire vivre le projet pédagogique de la micro-crèche (intervenants, animations, formation, fêtes...).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

